

« Si donc en 1111, c'est-à-dire au milieu même du temps, écoulé entre l'année 1107, pendant laquelle saint Anselme correspond avec Joceran, et les années 1113 ou 1115, Jean a été pourvu de l'évêché de Lyon, comme le P. Sirmond l'établit d'après les deux lettres d'Yves de Chartres, il s'ensuit qu'à la même date et pour le même siège, il y eût deux évêques et l'un et l'autre connus par des documents publics. Aucun témoignage ancien ne confirme une telle anomalie ; il est plus sage de se demander si les titres de ces lettres ne sont pas falsifiés et s'ils ne se rapportent pas plutôt à Joceran qu'à Jean.

« Une première remarque corrobore ce sentiment. Pour la dernière de ces deux lettres, pour la 237^e, qui d'après l'en-tête serait de la main de Jean, Souchet (4) a fait remarquer que certains manuscrits portent Joscennes au lieu de Johannes ; évidemment ici Joscennes serait une altération de Joscerannus, auquel, du reste, d'autres recueils attribuent l'épître.

« Mais par quelle substitution, dira-t-on, Jean a-t-il pu prendre la place de Joscerannus ou de Joceran ? On sait que non seulement dans les anciennes transcriptions de textes, mais encore dans les autographes, les noms propres sont assez ordinairement désignés par la première lettre seule ; il serait facile d'en alléguer des centaines d'exemples, si toutes les personnes, versées dans l'antiquité, n'en étaient persuadées. Comme le nom de Jocerand, en tête

(4) L'abbé Souchet était un érudit chartrain qui publia les œuvres de l'évêque de Chartres. (Paris, 1647, in-f^o). Il était en correspondance très suivie avec Dom Luc d'Achéry, bénédictin de Saint-Germain, qui le conseillait et le dirigeait, au point de l'étonner par ses exigences scientifiques.